

Délibération 2024-032

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

Date de la convocation : jeudi 04 avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi onze avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, RIES Stéphanie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, LELANDAIS Guillaume, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), GALLUET Bruno (pouvoir à BRIENS Eric), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), LELUBEZ Marlène (pouvoir à LACOLLEY Daniel).

Excusés : TRAVERT Dominique, BEHELLE Anthony

Secrétaire de séance : SOURD Annie

Objet : AVIS SUR INSTALLATION CLASSEE – CREATION SITE DE STOCKAGE PRESENTEE PAR LA SAS SIFF

Monsieur le Maire fait savoir qu'il a reçu, le 1^{er} mars 2024, une demande d'enregistrement présentée par la SAS SIFF pour la création d'un site de stockage de polymères à Rauville la Place. La commune de Saint Sauveur le Vicomte étant concernée, le conseil municipal doit émettre un avis sur la demande d'enregistrement avant le 25 avril 2024, conformément à l'article R 512-46-11 du code de l'environnement. Monsieur le Maire précise qu'une note de synthèse du dossier a été adressée à l'ensemble des conseillers.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Emet un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par la SAS SIFF pour la création d'un site de stockage de polymères à Rauville la Place,
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ces décisions.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,

